Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2008 : Nouvelle-Calédonie, session de remplacement 2008 (mars 2009)

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2008 « Nouvelle-Calédonie », mars, sujet de remplacement. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire et Géographie (18 points)

Un seul des deux sujets était à traiter. Nous corrigeons les deux ici.

Sujet 1 : Histoire, la société française dans les années 70

Question 1 : les décisions de rupture de Giscard d'Estaing

D'après le document 1, il nomme Jacques Chirac Premier ministre et fait entrer quatre femmes au gouvernement (ministres ou secrétaires d'État). Il crée aussi de nouveaux ministères ou secrétariats. Ils sont consacrés à la qualité de la vie, à la condition féminine, à l'action sociale ou aux travailleurs immigrés. On peut aussi citer l'abaissement de la majorité à 18 ans. Il y a encore la loi sur la contraception ou la libéralisation de l'avortement (loi Veil). Deux réponses suffisent.

Question 2 : les trois difficultés

Le document 2 montre une forte hausse du chômage, qui passe d'environ 2 % en 1969 à environ 8 % en 1981. Il montre aussi une inflation élevée, avec un pic au moment du choc pétrolier de 1973-1974 puis une nouvelle poussée en 1979-1980. Enfin, la délinquance augmente de façon continue. Le document 1 rappelle les « plans de lutte contre l'inflation » et les garanties « pour la perte ou la recherche d'un emploi ». Les trois difficultés sont donc le chômage, l'inflation (la hausse des prix) et l'insécurité (la délinquance).

Question 3 : une période favorable à la condition féminine

Document 1 : quatre femmes entrent au gouvernement et l'on crée un ministère de la condition féminine. La majorité civile à 18 ans concerne aussi les jeunes filles. Les femmes gagnent ainsi la liberté de décider de leur maternité. Elles la doivent à la loi sur la contraception et à la libéralisation de l'avortement. La ministre de la Santé Simone Veil a défendu la seconde.
Document 3 : l'affiche du Mouvement français pour le planning familial rappelle la légalisation de la contraception en 1967. Elle rappelle aussi la loi de 1975 sur l'avortement. Elle revendique « un enfant quand je veux, si je veux ». Ainsi, les associations féministes obtiennent des droits nouveaux.

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

Une société qui se libéralise

Les années 1970 sont une période de profonds changements pour la France. Elle sort des Trente Glorieuses et entre dans une période de crise. Quelles sont les évolutions de la société française durant cette décennie ?

D'abord, la société française se modernise et se libéralise. En 1974, les Français élisent Valéry Giscard d'Estaing président de la République. Il veut rajeunir la République. Ainsi, il nomme Jacques Chirac Premier ministre et place des femmes au gouvernement. Il abaisse aussi la majorité civile et électorale de 21 à 18 ans. Les mœurs évoluent. La loi Neuwirth légalise la contraception en 1967. La loi Veil de 1975 autorise l'interruption volontaire de grossesse.

La condition féminine progresse. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler, et des mouvements comme le planning familial obtiennent de nouveaux droits. De plus, l'État crée un secrétariat d'État à la condition féminine. Une loi de 1975 facilite aussi le divorce par consentement mutuel. Enfin, on prend des mesures sociales : relèvement du minimum vieillesse et extension de la Sécurité sociale.

Une société touchée par la crise

Mais la crise économique frappe aussi la société. Après le choc pétrolier de 1973, la croissance ralentit et l'inflation reste forte. Le chômage ne cesse d'augmenter, touchant surtout les jeunes et les ouvriers de l'industrie. La délinquance progresse elle aussi. Les Français se sentent moins protégés et la fin du plein emploi bouleverse les modes de vie. En conclusion, les années 1970 sont une décennie de libération des mœurs et de conquête de droits, en particulier pour les femmes. Elles sont aussi le début d'une crise économique et sociale durable.

Sujet 2 : Géographie, le Japon, puissance dépendante

Question 1 : une grande puissance commerciale et économique

Document 1 : le Japon est 3ème mondial par le PIB, 2ème pour les dépenses de recherche et 3ème pour le commerce extérieur. Il est 2ème pour la construction automobile, 1er pour le matériel électronique et 2ème pour le nombre de firmes multinationales. Document 2 : il exporte pour 596 milliards de dollars et importe pour 516 milliards. Sa balance commerciale est donc excédentaire (environ 80 milliards de dollars). Ses exportations comprennent des produits à forte valeur ajoutée (machines et appareils 42,5 %, automobiles 23,1 %).

Question 2 : les domaines de dépendance

Le Japon, pauvre en matières premières, dépend de l'extérieur pour l'énergie et les minerais (31,7 % de ses importations). Il dépend aussi de l'extérieur pour l'alimentation (produits agricoles et agro-alimentaires, 16,3 %). Il dépend enfin d'une partie de ses produits chimiques et de ses machines. Le document 3 signale que sa facture énergétique et alimentaire augmente avec la hausse des matières premières. Il dépend aussi de ses clients étrangers puisque sa reprise repose sur les exportations d'automobiles et de produits électroniques.

Question 3 : la Chine et le Japon

La Chine est le premier partenaire commercial du Japon. Les exportations japonaises augmentent, notamment les produits à haute valeur ajoutée que la Chine achète. De plus, 15 % des investissements directs des entrepreneurs japonais à l'étranger vont en Chine. De grandes entreprises japonaises délocalisent aussi leur production pour profiter de la main-d'œuvre bon marché. La Chine concurrence le Japon dans les articles électroniques de grande consommation.

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

Une grande puissance

Le Japon est un archipel montagneux, pauvre en ressources, mais il est devenu l'une des premières puissances du monde. Pourquoi est-il cependant dépendant des autres pays ?

Le Japon est une grande puissance. Il occupe le troisième rang mondial pour le PIB et le commerce extérieur. Il occupe le deuxième pour la recherche et l'industrie automobile et le premier pour le matériel électronique. Ses firmes multinationales, comme Toyota ou Sony, vendent leurs produits partout dans le monde. De plus, son commerce extérieur est excédentaire : il exporte pour 596 milliards de dollars et importe pour 516. Cette réussite repose sur un haut niveau technologique, une main-d'œuvre qualifiée et une forte organisation du travail.

Une puissance dépendante

Pourtant, cette puissance est fragile et dépendante. Le territoire est étroit et peu de terres sont cultivables : le Japon doit importer une partie de sa nourriture. Il manque aussi d'énergie et de matières premières. Près d'un tiers de ses importations sont du pétrole, du gaz, du charbon ou des minerais, et leur prix pèse sur son économie. Il dépend surtout de ses clients.

La reprise repose sur les exportations d'automobiles et d'appareils électroniques. De plus, la Chine est à la fois son premier partenaire, un marché d'investissement et un concurrent redoutable dans l'électronique grand public. Beaucoup d'entreprises japonaises délocalisent en Chine pour réduire leurs coûts. En conclusion, le Japon est une puissance mondiale qui a besoin des autres pays pour s'approvisionner et pour vendre.

Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

La solidarité, valeur de la République française ?

Question 1 : le problème social

Le document 1 révèle l'inégalité devant la santé. Les plus pauvres se soignent moins et vivent moins longtemps (« plus on est pauvre, plus on est malade et plus on meurt jeune »). Un quart des Français a déjà renoncé à des soins pour des raisons financières. De plus, 150 000 à 200 000 personnes n'ont aucune couverture maladie. C'est un effet de la pauvreté et de l'exclusion.

Question 2 : le principe républicain

La création de la couverture maladie universelle met en œuvre le principe de solidarité inscrit

dans le préambule (« La Nation garantit à tous [...] la protection de la santé ») et dans l'article 1. La France est une république « sociale ». On peut citer aussi la devise, l'égalité et la fraternité. La CMU garantit à chacun, quels que soient ses revenus, le droit à la santé.

Question 3 : les deux types d'interventions

D'une part, l'intervention de l'État, par les lois et les dispositifs de protection sociale comme la CMU (document 1), conformément à la Constitution (document 3). D'autre part, l'action des associations et des citoyens, comme Emmaüs, qui accompagnent les plus démunis (document 2). Le document 2 précise que chacun, citoyens comme élus, a un rôle à jouer.

Paragraphe argumenté (8 points). Texte modèle.

La devise de la République est « Liberté, égalité, fraternité » et la Constitution affirme que la France est une république sociale. La solidarité est-elle une réalité ?

La solidarité est d'abord une valeur de l'État. La Constitution garantit à tous la protection de la santé, et la France s'est dotée d'un système de protection sociale. On y trouve la Sécurité sociale créée en 1945, puis le revenu minimum d'insertion en 1988. Il y a aussi la couverture maladie universelle, créée par la loi du 27 juillet 1999 et en place depuis 2000. Elle offre une couverture complémentaire gratuite aux plus pauvres et dispense d'avancer les frais.

Les cotisations et les impôts financent ces dispositifs, ce qui permet de redistribuer les richesses. Mais la solidarité est aussi l'affaire des citoyens et des associations. Emmaüs, fondé par l'abbé Pierre en 1949, accueille les personnes sans abri. Les Restos du cœur, fondés par Coluche en 1985, distribuent des repas. D'autres associations s'engagent aux côtés des plus démunis.

Pourtant, la solidarité reste un combat, car la pauvreté et l'exclusion persistent. Certains renoncent encore à se soigner, d'autres n'ont pas de logement. Les associations demandent que la lutte contre la misère reste une priorité pour la nation. En conclusion, la solidarité est bien une valeur de la République. Mais elle suppose l'action conjointe de l'État et des citoyens.

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

1. Repères chronologiques (3 points). Naissance de l'agriculture en Mésopotamie : vers 10 000 ans avant J.-C. (Néolithique, dans le Croissant fertile). Hégire, début de l'ère musulmane : 622. Début de la Première Guerre mondiale : 1914. En Nouvelle-Calédonie : en 1878, grande révolte kanak menée par le chef Ataï contre la colonisation et les prises de terre. En 1931, l'Exposition coloniale de Paris, où l'on présente des Kanak au public. Le 19 septembre 1940, la Nouvelle-Calédonie se rallie à la France libre du général de Gaulle.

2. Repères spatiaux (3 points). 1 : Afrique (continent) ; 2 : Asie (continent, la Russie d'Asie au nord). 3 : États-Unis (pays) ; 4 : Australie (pays) ; 5 : océan Pacifique ; 6 : océan Atlantique (à droite de la carte, à l'est de l'Amérique).

Conseils pour le jour J

- Pour les courbes du document sur les années 70, relève des valeurs et des tendances précises. Note l'année du pic de l'inflation et le chômage de départ et d'arrivée.

- Quand une question demande « deux » ou « trois réponses », donne exactement ce nombre de réponses, tirées du document, sans te disperser.
- Dans un paragraphe argumenté, appuie-toi sur les documents puis ajoute des connaissances : lois, dates, noms (loi Veil, CMU, abbé Pierre).
- Révise les repères propres à la Nouvelle-Calédonie (1774, 1853, 1878, 1940, 1988) et les continents et océans du planisphère.
- Garde du temps pour la troisième partie et pour la relecture de l'orthographe (4 points).